

**COMMUNE DE COUVIN**  
**ENQUETE PUBLIQUE**

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU  
ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999  
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de S.C.R.L. NEW WIND : Téléphone : 0473919548

En vue d'obtenir le permis unique pour construire et exploiter six éoliennes d'une puissance maximale totale de 23.4 MW, d'une cabine de tête, de chemins d'accès et aires de montage, et poser des câbles électriques sur le territoire communal de Couvin

Dossier n° **PU 002/2023 - 10011015**

Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences peut être consulté à l'administration communale à partir du 12 octobre 2023

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
06 octobre 2023	12 octobre 2023	Administration Communale de Couvin Avenue de la Libération, 2 Le 10 novembre 2023 à 12 H 00	Administration communale Avenue de la Libération, 2 5660 COUVIN

**Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.**

**Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 9 à 12 heures, et le samedi matin de 9 à 12 heures.**

**Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service urbanisme- 060/340130.**

**Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.**

**Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet.**

**Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur (0473919548), de l'agent communal délégué à cet effet, du fonctionnaire technique (adresse : DPA, avenue Reine Astrid, 39 à 5000 Namur – Tél. 081/71.53.00) et du fonctionnaire délégué (5000 Namur, Place Léopold, 3 – 081/24.61.11)**

**L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué.**